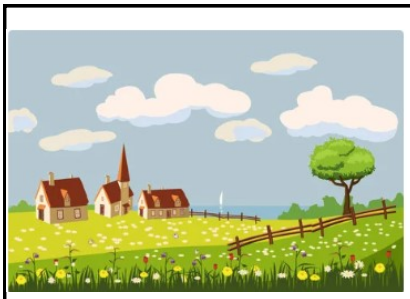

Journal municipal Commune de Fix-Saint-Geneys N°3
Août 2022

ENSEMBLE POUR REUSSIR

EDITO

Après la longue séquence électorale de ces deux dernières années, nous voici confrontés à trois fronts : la covid 19 toujours active, la guerre en Ukraine, les crises énergétiques et climatiques.

Ces deux derniers points ont un impact significatif sur notre vie quotidienne. A l'évidence le « quoi qu'il en coûte » se transforme en « combien ça coûte ?».

Pour notre commune les conséquences budgétaires sont importantes : hausse des matières premières, augmentation du gasoil, de l'électricité etc… A cela s'ajoute la baisse continue des dotations de l'état aux collectivités (-50% en 10 ans).

Toutes ces contraintes financières nous privent de marge de manœuvre. Nos actions futures devront donc s'adapter aux défis nouveaux que le monde nous impose.

Pour autant, grâce à une gestion budgétaire méthodique de la municipalité, nos projets avancent et les travaux se réalisent : trottoir du centre bourg, voiries sur le village de Veyrac, charpente et toiture du lavoir de Fix-Haut etc… vous trouverez dans les pages intérieures de ce bulletin toutes les informations sur les travaux entrepris sur notre commune.

L'ensemble des membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été.

SOMMAIRE

1. VIE COMMUNALE p2
2. INFORMATIONS p7
3. AGGLOMERATION p12
4. TRAVAUX p13
5. ETAT CIVIL p20

Un été en Jaune, Rouge et Vert

Après avoir fleuri les coteaux et la plaine,
le printemps s'est enfui vers d'autres horizons,
Ondulants dans un dernier frisson,
les blonds épis de blé sont prêts pour la moisson,
Sous les chaleurs de plomb
le ballet des moissonneuses entre dans la danse blonde,
Laissant couler l'or précieux dans les remorques,
les botteleuses ornant les champs de balles rondes,

1.VIE COMMUNALE

• REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNEES

Un état des lieux des concessions a été fait par les élus. Une liste des concessions en état « d'abandon » a été établie et un affichage a été mis en place sur chaque tombe concernée, ainsi qu'à l'entrée de l'ancien et du nouveau cimetière.

• VENTE DE BOIS

Le technicien ONF ayant repéré des arbres atteints par les scolytes a rapidement pris l'initiative de les faire abattre afin qu'ils gardent une valeur commerciale. Le montant de la vente s'élève à 6 000 € H.T.

Par ailleurs, nous invitons l'ensemble des propriétaires forestiers à faire un état des lieux de leurs bois car il y a des « scolytes » qui dégradent nos conifères et leur propagation peut être conséquente si les arbres ne sont pas abattus.

• EMPLOYE COMMUNAL

Le temps de travail de l'employé communal a été revu à la hausse sur notre commune. Désormais, David André est présent pendant 3 jours (mercredi, jeudi, vendredi). Les 2 autres jours il travaille sur la commune de Vernassal.

• SECURITE

L'employé communal a installé un panneau « Cédez le passage » à l'angle de la rue de la mairie et de la rue d'Auvergne.

Egalement, les délimitations des places de parking ont été repeintes sur le parking des commerces.

Pour le bien être de tous les habitants, nous encourageons tous les conducteurs de véhicules à limiter leur vitesse dans la traversée des villages.

D'avance, nous vous en remercions.

• ACHAT EPAREUSE

En juillet 2021, la commune a fait l'acquisition d'une nouvelle Epareuse car l'ancienne était hors d'usage. L'épareuse de marque SMA GRIFFON, a été achetée aux Etablissements Chapuis pour un montant de 19 000 € H.T. Cette machine a été équipée d'un refroidisseur d'huile pour un montant de 1 500€ H.T.

• DECEMBRE 2021 : PREPARATION DE NOËL

Comme chaque année, le technicien de l'ONF a choisi 2 beaux sapins pour décorer la mairie et la place des commerces. La municipalité remercie les familles qui sont venues aider les élus à décorer les sapins.

Samedi 18 décembre les élus ont distribué 27 cadeaux de Noël aux enfants de la commune (scolarisés jusqu'au CM2) ainsi que des chocolats. Quarante-cinq « aînés » de plus de 65 ans ont reçu un « panier gourmand » confectionné à partir de produits issus des commerces du village. Nombreuses personnes regrettent que nous n'ayons pas pu nous retrouver pour partager un temps de convivialité, en raison de la situation sanitaire. Nous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

• VOTE DU BUDGET

Lors du conseil municipal du 1er avril 2022, ont été votés le Compte administratif 2021, le Compte de Gestion 2021, les subventions aux associations 2022, le budget prévisionnel pour 2022 ainsi que les taxes communales 2022. A l'unanimité, le conseil a voté pour le maintien du taux actuel ; de même l'Agglomération du Puy n'a pas voté d'augmentation non plus.

• CIRCUITS DE RANDONNEE « Douce'heure à Fix »

4 circuits de randonnée ont été balisés, par nos soins, **au départ de la mairie**. Il s'agit de petites randonnées faciles de 5 km environ, avec environ 100 mètres de dénivelé, accessibles à tous et toute l'année. Néanmoins, les chemins ne sont pas accessibles en « poussette » en leur totalité.

CIRCUIT TURQUOISE : « La Panoramique »

Points d'intérêt : Points de vue sur le bassin du Puy, Le Mont Mézenc et vue sur les Alpes.

Départ en direction du « terrain de pétanque ».

Ce parcours vous conduira sur l'ancienne voie romaine, par le chemin de « La Gardette » jusqu'au Village de **Sauzet**. En remontant le chemin enherbé, vous rejoindrez le circuit de GR 40. De là, vous pourrez rentrer directement à Fix ou poursuivre votre promenade par le sentier balisé en jaune (+1H30 environ pour revenir à Fix) qui passe par Veyrac et La Bastide.

CIRCUIT VERT CLAIR : « Tour de Gertru ».

Points d'intérêt : ce circuit est varié car il permet au départ d'avoir des points de vue puis d'être à l'abri dans la forêt. …

Départ en direction des commerces, où il faudra être prudent pour traverser la route nationale et s'engager sur la route de Vernassal.

Ce parcours vous permettra de rejoindre la « croix d'Allègre » qui est située sur la route de Vernassal ; après avoir profité de la vue sur Allègre, le Mont bar et les Monts du Meygal, en tournant à droite, vous vous engagerez dans la forêt offrant cueillettes diverses et un autre point de vue sur Céaux d'Allègre. Le retour sur Fix se fait par de beaux chemins ombragés, jusqu'aux premières maisons de Fix. De là, on a une nouvelle vue sur les Monts du Mézenc.

A la sortie du « Tour de Gertru », en revenant sur Fix….

CIRCUIT CORAIL : « Vue aérienne sur Fix »

Points d'intérêt : Atteindre le point culminant de la commune au sommet de « La Broze » pour avoir une vue panoramique sur Fix, puis en redescendant sur Allègre et le Mont Bar….

Départ en direction de l'Eglise, traverser la RN 102 et rejoindre l'ancienne route d'Allègre.

Cet itinéraire permet de monter **au sommet de « La Broze »** où vous découvrirez un magnifique point de vue sur Fix et ses environs. Après être redescendu par un joli chemin en sous-bois, vous arriverez à un beau panorama sur Allègre et le Mont Bar. Le retour se fait par la route de Vernassal jusqu'à Fix mais vous pouvez enchaîner avec le parcours vert clair (+45 minutes environ) au niveau de « La croix d'Allègre », en prenant le chemin à votre gauche.

CIRCUIT VIOLET : « Sous-bois »

Points d'intérêt : A traversant la forêt, vous descendrez jusqu'aux ruisseaux pour profiter de la fraîcheur des sous-bois en été, ou être à l'abri du vent en toute saison…Vous rencontrerez peut-être quelques animaux sauvages et profiterez de cueillir champignons ou fruits rouges suivant la saison….

Départ en direction de la salle communale (derrière la mairie), tourner à gauche derrière celle-ci pour traverser « Fix-bas ».

Ce parcours vous conduira jusqu'au hameau d'**Aubaron** et le retour se fera par la route.

• JOYEUX ANNIVERSAIRE : 100 ANS de François DIOUDONNAT

Jeudi 7 avril 2022, a eu lieu à l'HEPAD de Langeac, l'anniversaire de François Dioudonnat. C'est dans la joie, l'amitié et la convivialité que François a fêté ses 100 ans avec les membres de sa famille et les résidents de la structure.

François Dioudonnat est né le 7 avril 1922 à Veyrac. Il a été maire de la commune durant 12 années avant de céder sa place à Jean-Paul BERARD, qui a lui-même cédé sa place à Jean-François GALLIEN, tous deux présents sur la photo. A cette occasion, le conseil municipal lui a offert un tableau représentant un lieu qui lui est cher, le lieu-dit « La Roche », situé juste au-dessus du village de Veyrac, où il a passé du bon temps, lors de son activité professionnelle en tant qu'agriculteur. Nous lui souhaitons de belles années de santé et de joyeux moments partagés avec ses proches.

• ON SE REGALE !! INSTALLATION D'UNE RÔTISSERIE AMBULANTE

La rôtisserie « Au Poulet gourmand » s'installera le 3 ème dimanche de chaque mois sur le parking des commerces à Fix à partir de 18 heures. Cette rôtisserie propose différentes volailles rôties, andouillettes, saucisses, paupiettes, jambonneaux et leurs accompagnements...Pour plus de renseignements, vous pouvez le contacter au 07.65.65.06.57.

2.INFORMATIONS

- **DEMANDE D'OUVERTURE DE TRAVAUX PREALABLE**

Tous les travaux réalisés sur votre propriété (sur le bâti ou sur l'entourage extérieur) sont soumis à une déclaration préalable d'ouverture de travaux ou permis de construire, suivant la nature des travaux envisagés. Cette déclaration est à faire en mairie et il faut anticiper au moins 2 mois à l'avance pour prévoir l'instruction du dossier.

- **OUVERTURE D'UNE MAISON FRANCE SERVICES à ALLEGRE**

Le 3 janvier 2022, une maison France Services a été ouverte à Allègre, 14 rue du Mont Bar dans les locaux de l'Agence postale et du Point Info Tourisme. Cet espace est porté par la MSA en partenariat avec la commune d'Allègre.

Les horaires sont les suivants : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Un agent de la Direction Départementale des Finances Publiques sera présent un vendredi sur deux (les semaines paires).

Les OFFRES DE SERVICE sont les suivantes :

- Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en lignes ;
- Etre aidé pour déclarer ses revenus ;
- Gérer son prélèvement à la source ;
- Obtenir des informations sur les Impôts locaux (taxes foncières et d'habitation) ;
- Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- Faire une réclamation contentieuse ;
- Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;

- Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- Obtenir un bordereau de situation ;
- Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

Par ailleurs, en complément de démarches administratives, il est également possible **d'accéder à des postes informatiques en libre-service.**

A Siaugues-Sainte-Marie, un espace France-Services est également ouvert Place Lafayette (Ancien point I) et propose en plus des prestations habituelles, des ateliers numériques gratuits (formation, conseils…) les vendredi de 16h30 à 18h et le samedi matin de 10h30 à 12h. Les horaires sont les suivants : mardi 9h-12h ; 14h-17h30 / Mercredi 9h-12h / Jeudi 9h-12h ; 14h-15h30 / Vendredi 9h-12h ; 14h-18h /Samedi 9h-12h.

- **RAPPORT ANNUEL EXERCICE 2021 SICTOM des MONTS DU FOREZ**

Quelques chiffres importants nous ont été présentés. Il faut noter l'augmentation de la collecte des déchets recyclables et nous encourageons la population à apporter ces déchets au point de collecte derrière la mairie.

La collecte des emballages a augmenté de 3,19 %, celle des journaux magazines de 6,54 % et celle du verre a augmenté de 10,08 %. A partir du 1er octobre 2022 il y aura une extension des consignes de tri et vous pourrez recycler un plus grand nombre de plastiques (barquettes…).

Parallèlement, l'augmentation du tonnage des ordures ménagères n'est que de 0,31 %.

Pour les déchets non recyclables au point de collecte, il faut se rendre dans les déchetteries d'Allègre (mercredi 14h-17h ; samedi 9h-12h) ou de Saint-Paulien, dans la Zone d'activité de Nolhac (lundi 9h-12h ; mercredi 14h-17h ; samedi 9h-12h). Un justificatif de domicile vous sera demandé.

ATTENTION : en raison de travaux, la déchetterie d'Allègre sera fermée cet automne, pensez à vous renseigner à l'avance auprès de la mairie.

- **COLLECTES DE DECHETS POUR RECYCLAGE**

L'association « 2MC » a mis en place une collecte dans l'entrée de la mairie, de piles, cartouches d'encre, bouchons plastique pour recyclage. Cette association est partenaire du Centre de Marcy-l'Etoile qui éduque **des chiens d'assistance pour personnes handicapées.**

- **TELE ASSISTANCE 43**

Télé Assistance 43 propose ses services à destination des personnes âgées, handicapées ou isolées sur le département de la Haute-Loire. Contact 04.71.09.22.43

- **EMPLOIS ADMR**

L'ADMR d'Allègre recrute du personnel pour faire face aux besoins des administrés.

- **CREATION D'UNE ENTREPRISE « TOUS TRAVAUX INTERIEURS » par un habitant de la commune, Eric ESCOMS.**

Coordonnées : eric.escoms@orange.fr 06.37.80.78.84

Rénovation, aménagements, bricolage, cuisines, salles de bain, revêtements de sols, plomberie, électricité, menuiserie.

- **INSTALLATION D'UN CABINET DE KINESIOLOGIE par une habitante de la commune, Céline BERARD.**

Coordonnées : 07.74.54.74.91 domiciliée,au 10, rue de Montpeiroux 43320 FIX-SAINT-GENEYS

- **ACCUEIL DE LOISIRS**

La commune de Fix-Saint-Geneys adhère au Centre de Loisirs Unifié de Loudes-Allègre-Saint-Paulien. Cela signifie que vos enfants peuvent être accueillis dans les structures proposées. Les communes mettront les locaux à disposition de l'association Ville Auvergne pour les activités de l'ALSH d'Allègre-Saint-Paulien-Loudes les mercredis dans le temps scolaire et tous les jours des vacances scolaires, petites et grandes.

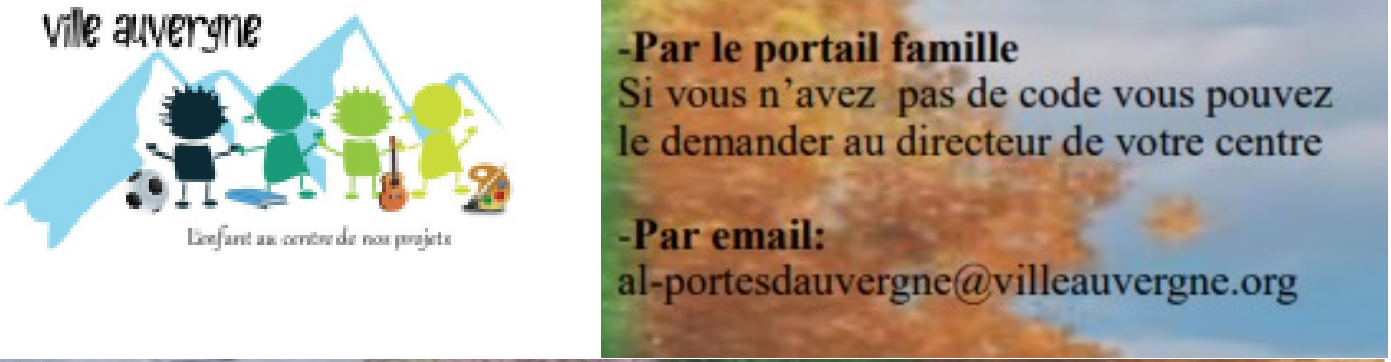

• Améliorer votre logement grâce aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat !

L'Agglomération du Puy-en-Velay en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), Action Logement Services et le Département de la Haute-Loire proposent des aides financières pour les propriétaires qui souhaitent améliorer leur logement, au travers le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

L'OPAH, c'est quoi ? Et quels travaux sont concernés ?

L'OPAH est un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement, qu'ils occupent ou qu'ils le louent à un tiers, sous réserve de remplir certaines conditions. Les principaux travaux concernés :

- Amélioration des performances énergétiques (travaux d'isolation, changement de chauffage, menuiseries…),
- Adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap (adaptation de la salle de bain, monte escalier…)
- Résorption du mal-logement en rendant les logements décents,

Réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements, par la rénovation de logements dégradés

J'ai un projet, que dois-je faire ?

Une **équipe technique** est mise à disposition gratuitement et sans engagement pour informer, **conseiller, vérifier l'éligibilité** et **accompagner les propriétaires** à préparer les dossiers de demande de subventions. Elle est à contacter avant commencement des travaux.

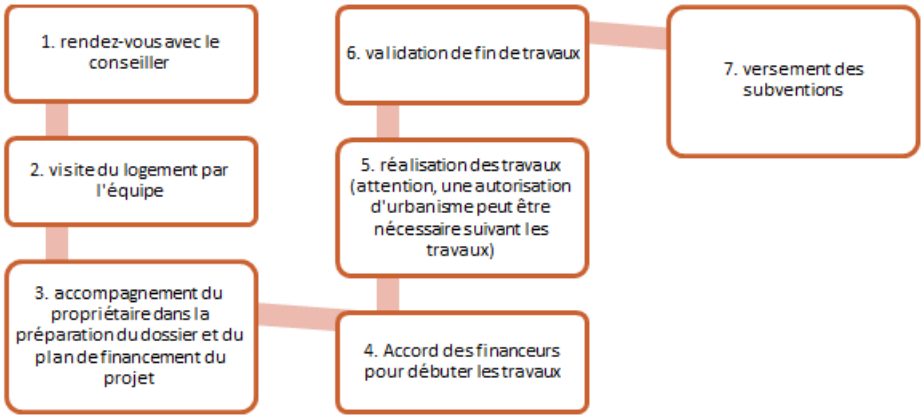

Vous êtes intéressé ? Contactez la Société Publique Locale du Velay (SPL)
04 71 02 52 52
contactopah@splvelay.fr

SPL du VELAY *en partenariat avec* SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Avant d'engager vos travaux, vous devez prendre contact avec la SPL du Velay pour savoir si votre projet peut émarger à une aide financière. Les aides financières de l'OPAH peuvent être cumulables avec d'autres dispositifs d'aides. Faites le point avec la SPL du Velay.

Plus d'informations à découvrir sur le site https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/ rubrique « aides aux propriétaires »

SAPEUR-POMPIER

+VOLONTAIRE=MOI AUSSI

Rejoignez les sapeurs-pompiers de

Saint Georges –Mazeyrat

Pour plus de renseignements :

06.03.58.53.92

Pour nous rencontrer :

Centre d'Incendie et de Secours RD 114 la Barraque basse

43300 Mazeyrat d'Allier

Les sapeurs-pompiers de St Georges Mazeyrat n'attendent que vous !

3. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

- ## NOTRE COMMUNE AU CŒUR DU DEPARTEMENT : INSTALLATION D'UNE BORNE TOURISTIQUE INTERACTIVE

Les élus de la Communauté d'Agglomération ont voté pour l'installation d'une borne interactive touristique. Cette borne sera installée sur le parking des commerces. Les élus avaient fait cette demande à l'occasion d'une rencontre avec Sophie Meyer (Responsable touristique à l'agglo) et Corine Goncalvez (Vice-présidente de L'Agglo) en juillet 2019 qui avaient reconnu la position stratégique de notre commune au niveau du département. Cette borne présentera les attraits touristiques du département ainsi que les offres d'hébergements….

Par ailleurs, nous pensons que la présence de cette borne peut attirer des usagers de la route et les inciter à fréquenter nos commerces.

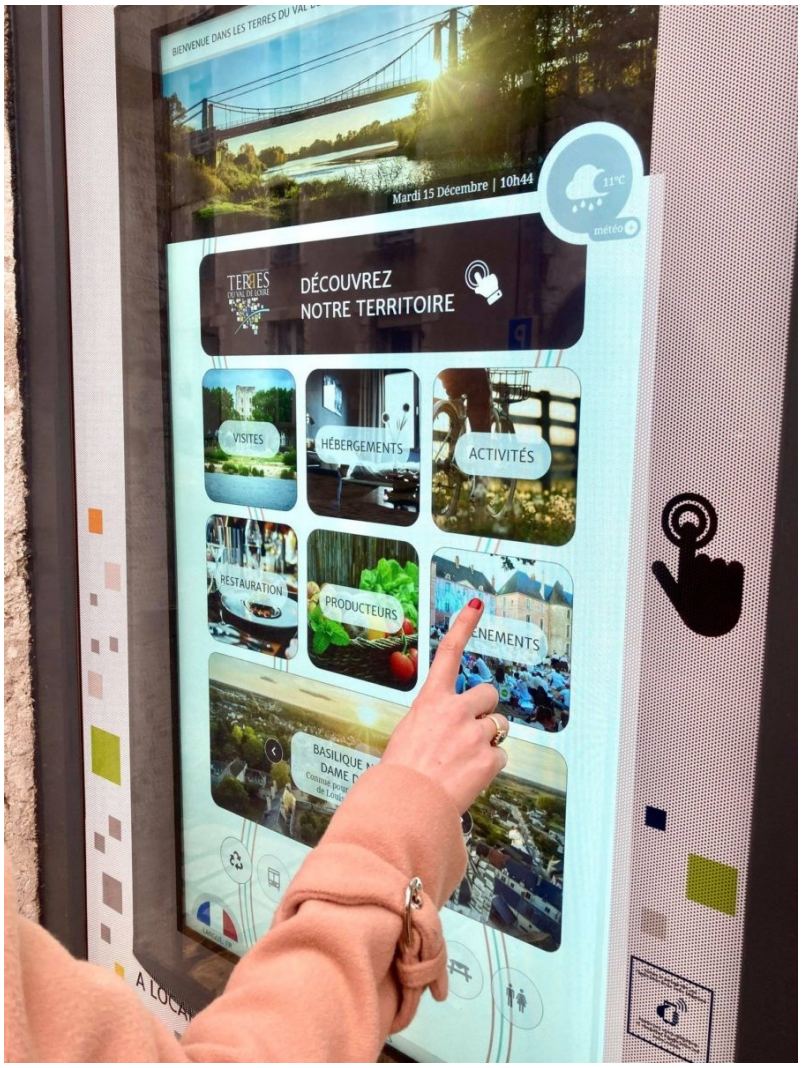

4.TRAVAUX

1. TRAVAUX REALISES

- **BALAYAGE**

25 MAI 2022 : L' Entreprise R.S.B., localisée à Saint-Jean-d'Aubrigoux, spécialisée dans les travaux publics, a balayé les rues et places de la commune ainsi que la traversée de Fix, sur la RN 102. Cette opération est réalisée en fin d'hiver pour notamment récupérer la pouzzolane épandue pour palier aux problèmes de verglas. Nous remercions amicalement tous les bénévoles qui ont aidé l'employé communal à balayer les trottoirs.

RETROUVEZ LES ACTUALITES COMMUNALES
SUR L'APPLICATION ILLIWAP

- **GOUDRONNAGE**

Au mois de juin 2021, à l'occasion du goudronnage de la RN 102 en direction de St Eugénie-de-Villeneuve, l'entreprise COLAS a donné à la commune « un fond de cuve » qui ne pouvait être utilisé. Ce sont 8 tonnes d'enrobé « première qualité » qui ont été étalés au village de La Bastide sur environ 80 mètres. L'entreprise Pastre a prêté un rouleau compacteur et les élus et des bénévoles se sont immédiatement organisés pour participer au chantier. Bravo à eux et merci de leur disponibilité !

- **BORNE INCENDIE**

Le vendredi 4 juin 2021, le SDIS est venu testé la borne incendie nouvellement installée près du cimetière. A présent le pompage par les camions se fera grâce à la gravité depuis la « poche incendie » qui est située bien plus haut, ainsi, ils pourront charger directement sans besoin d'une pompe spécifique.

- **CREPISSAGE DU HANGAR COMMUNAL**

Au mois de juillet 2021, les élus et des bénévoles se sont réunis pour crépir les murs du hangar communal. Ce crépissage permettra une meilleure isolation. Autour de Jean-Claude Tallobre, président de l'association des chasseurs, à la taloche, une équipe dynamique s'est activée pour préparer le ciment, dont l'employé communal, Dominique, Jérôme, Didier, Pierre et le maire. Merci à tous ceux qui mettent leurs compétences au service de la municipalité.

- **DALLE DU HANGAR COMMUNAL : deuxième partie 3 NOVEMBRE 2021**

La deuxième phase du coulage de la dalle béton a été réalisée. Le projet est abouti.

- **TOIT DU LAVOIR FIX-HAUT**

Le toit du lavoir de « Fix-Haut » a été entièrement refait par l'entreprise Jammes pour un montant de 18 979 € TTC, faisant objet d'une subvention de 5216 € du Fonds 199 (Département) et de 3912 € de DETR (Etat) 30%.

- **VOIRIE EN ENROBE** sur le secteur de Veyrac (115 m2 Veyrac-Haut « Maison Brousson » + 590 m2 Veyrac-Bas « ferme Dioudonnat ») et Réfection du trottoir « Centre-bourg », à l'entrée sud de Fix.

Colas TROTTOIR 6252,20 € HT + VEYRAC 14981,25 € HT

Pastre TROTTOIR 4674 € HT VEYRAC 3753 € HT

Ces travaux font l'objet d'une subvention de 25 % de la part de la DETR (Etat).

3. TRAVAUX A VENIR en 2022

- ## ECLAIRAGE PUBLIQUE

- Changement des lampes au profit de LED basse consommation : 1 à Aubaron, 4 à La Bastide, 6 à Veyrac. 24 430, 01 € HT (Subvention du Syndicat électrique de 45 %

reste 13 436, 51 € à la charge de la commune).

- **Le conseil municipal a adopté l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6 h du matin sur l'ensemble de la commune (Fix et les villages).**

Subvention du Syndicat électrique de 45 %

Ces démarches permettront de réaliser des économies énergétiques et financières tout en réduisant l'impact artificiel sur l'environnement et la biodiversité.

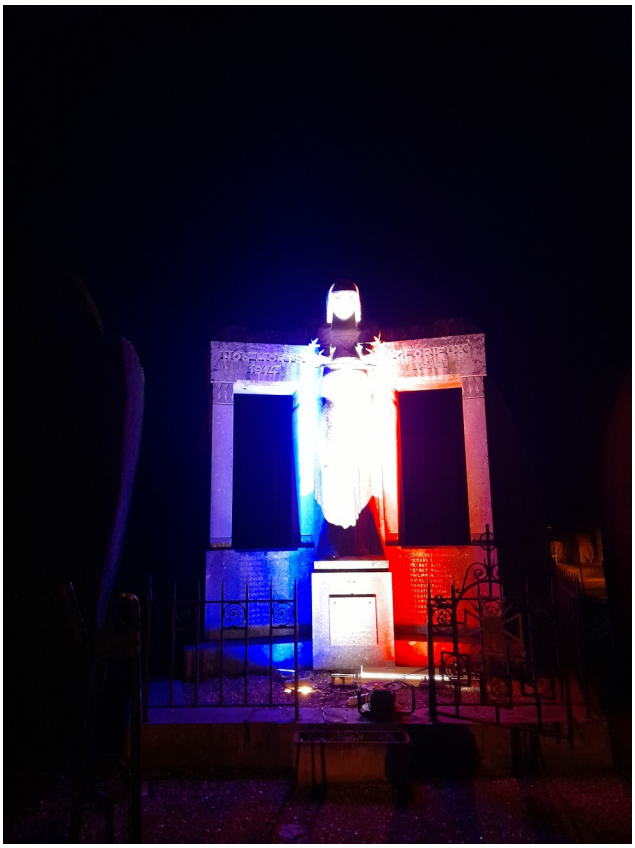

- Eclairage du monument aux morts en bleu, blanc, rouge.(en cours de chiffrage).

- Afin d'améliorer la sécurité des piétons, surtout en fin de soirée, le conseil municipal prévoit **l'éclairage du passage piétons par faisceaux lumineux bleus, entre les Salaisons et la Boulangerie.**

COÛT : 10 343,68 HT (Subvention du Syndicat électrique de 45 % donc la **participation de la commune serait de 5 689,02 €)**

• CREATION DE PLACES DE PARKING AUTOUR DE LA MAIRIE

De nombreux véhicules sont régulièrement garés entre l'arrière de la mairie et la salle communale sans qu'il y ait d'espaces particulièrement réservés à cet effet. Le conseil municipal souhaite restructurer cet espace pour lui attribuer une fonction de « parking ».

Montant estimé HT 48 553 € .

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention de type DETR (25 %) et d'une subvention du département (CAP 43).

- AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX pour les enfants et enrichissement de l'aire de pique-nique aux abords du monument aux morts.

Afin de rendre le village plus convivial, le conseil municipal réfléchit à l'aménagement de l'espace situé à côté du monument aux morts. A l'origine, cet espace était un « couderc » où il y avait de la vie, notamment autour des activités agricoles. Nous souhaitons que cet espace redevienne un espace de rencontres, entre les habitants et entre les générations...Les enfants jouant, les parents discutant entre eux et avec les habitants du village faisant une pause au cours de leur promenade…

Cet aménagement, destiné aux jeunes enfants et aux adolescents, comprend : une tyrolienne, une balançoire « nid », un double toboggan, une cabane et une barrière de protection.

Par ailleurs, l'acquisition de deux tables de pique-nique supplémentaires permettrait d'améliorer l'accueil des touristes.

Aire de jeux Entreprise Rondino 20 015,39 € HT

Gravier et Géotextile BIG MAT 5 543,64 HT

6. ETAT CIVIL

NAISSANCES

En 2021, notre commune a accueilli 2 bébés !

- Célia Dioudonnat
- Maxence Comte

DECES

Nous regrettons les départs de nos amis habitants de la commune, décédés à Fix ou ayant leur sépulture à Fix en 2021.

NOM	Dates
Anne CHENOY Née GUIGNEBERE	Inhumation à Fix le 29-05-2021 Décédée à Montbonnot St Martin le 20-11-2020
André VIDAL	Décédé 24-02-2021
Geneviève BARRAT Née NUGIER	Décédée 01-09-2021
René BARAT	Décédé le 26-10-2021
Jean LANGLADE	Inhumation à Fix le 23-11-2021 Décédé le 19-11-2021 à Brioude
Pierrette PASTRE Née AMPILHAC	Décédée le 21-12-2021

BILAN : Au 1er janvier 2022, la commune compte 138 habitants soit 1 habitant de moins qu'au 1er janvier 2021.

Directeur de la publication : Jean-François GALLIEN

Ont participé : Pierre Rousset, Nadège Nicoux, Nathalie BERARD

Mairie de Fix-Saint-Geneys

Tél : 04 71 57 03 18 aux horaires d'ouverture

Mardi matin –Vendredi matin 8h-12h